

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

**Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture**

**Décision du 22 septembre 2023**

**portant désignation de l'officier de sécurité de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et  
de l'aquaculture**

NOR : TREM2415115S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture,**

Vu les articles R. 1143-1 à 1143-8 du Code de la défense ;

Vu l'instruction générale interministérielle n°1300/SGDSN/PSE/PSD sur la protection du secret de la  
défense nationale du 09 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 09 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de  
l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Adrien MORIN est désigné officier de sécurité de la direction générale des affaires maritimes, de la  
pêche et de l'aquaculture.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion  
des territoires.

Fait le 22 septembre 2023.

La directrice générale adjointe

N. LE-QUELLENEC